



**PRÉFET  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mtsamboro, le 20 mai 2022

### Opération de reprise en main de Shisiwa Mtsamboro

A l'initiative de Laïthidine BEN SAÏD, Maire de Mtsamboro, une réunion publique s'est tenue mercredi 18 mai 2022, en présence de Thierry SUQUET, Préfet de Mayotte, Délégué du gouvernement, relative au projet de reprise en main de l'îlot Mtsamboro. Ce plan est porté en commun par le Conservatoire du littoral, propriétaire du foncier de l'îlot, et les co-gestionnaires de l'îlot Mtsamboro, à savoir, la commune de Mtsamboro et l'association « Agir pour le développement intégré de Mayotte » (ADINM), accompagnés par les services de l'État compétents, sous l'égide du Préfet de Mayotte.

Site naturel remarquable sur un plan paysager et du point de vue de la richesse de sa biodiversité, l'îlot de Mtsamboro constitue aussi un patrimoine unique pour Mayotte. Ce joyau est néanmoins en péril. Il concentre une partie des difficultés que connaît le département : immigration clandestine, occupation du foncier traditionnelle mais non réglementaire, développement non contrôlé des constructions réalisées sans autorisation, privatisation de l'espace public, cultures non appropriées, présence importante de déchets entraînant une pollution terrestre et marine, érosion des sols, destruction de la biodiversité...

Historiquement, l'îlot est une des portes d'entrée de l'immigration clandestine à Mayotte, en particulier sur son versant Est (Mtsanga Mlima et Mtsanga Béléni). Cette situation alimente les pratiques néfastes pour l'îlot : elle accentue la déforestation, les constructions illégales, la pollution et la dégradation de la biodiversité. Cela génère également une insécurité dommageable aux usagers traditionnels de l'îlot et au développement d'un éco-tourisme durable. Ces dernières années, les difficultés d'accès à l'îlot des services de l'État et de la commune se sont traduites par l'implantation de nombreuses constructions réalisées sans autorisation (133 recensées en 2022, dont 47 construites depuis 2020), mais aussi par une déforestation croissante générant un remplacement des orangers historiques et reconnus de Mtsamboro.

**Face à ce constat, le propriétaire, les gestionnaires de l'îlot et le Préfet de Mayotte affirment avec force leur volonté de faire respecter le droit sur cet îlot, afin d'en préserver le patrimoine environnemental et les pratiques agricoles traditionnelles, menacées de disparaître, et de favoriser le développement d'usages respectueux de l'environnement, notamment éco-touristiques.**

**La reprise en main de l'îlot s'articule autour de trois actions**, mettant ainsi en œuvre le plan de gestion de l'îlot conclu en 2017 en concertation avec les acteurs du territoire :

✓ **Permettre l'accès aux services publics chargés de faire respecter la loi**

Afin de faciliter l'accès à l'îlot aux services chargés d'y faire respecter le droit, dans une perspective d'un développement agricole et éco-touristique durables, un ponton à pieux sera construit au Sud-Est de l'îlot, seul lieu adapté à l'accueil d'une telle infrastructure, compte tenu de la taille du platier autour de l'îlot. Des corps morts faciliteront aussi l'accès des agriculteurs. Cinq sentiers et quatre farés sont prévus pour faciliter les déplacements des usagers, des agriculteurs et baliser le cheminement des promeneurs. Une étude de faisabilité a été conduite en 2021.



**PRÉFET  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Conservatoire du  
**littoral**



L'étude d'impact environnemental, garante d'une construction respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, est en cours de réalisation. La construction doit intervenir au deuxième semestre 2022.

✓ **Reconstruire dans un cadre architectural traditionnel et innovant**

Les constructions présentes sur l'îlot ont été réalisées sans droit ni titre, leur développement est anarchique, en nombre et en qualité, génère une privatisation de l'espace public, une économie informelle qui ne profite ni au développement des services à la population, ni à la protection de ses espaces naturels, notamment la prévention liée à la gestion des déchets. Afin de restaurer une architecture traditionnelle, en lien avec l'exploitation agricole, une opération de destruction de la totalité des constructions actuelles sera conduite à partir du 6 juin 2022, dans le cadre de la loi ELAN. Dans le même temps, la commune, le Conservatoire du littoral et l'ADINM lancent la reconstruction du tobe traditionnel de la plage d'Antakudja dont les usagers des constructions antérieures à 2019 se verront proposer le financement complet de cette reconstruction, à condition que la construction soit liée à l'exploitation agricole durable d'une parcelle.

Ce projet sera coconstruit avec les usagers de l'îlot. Un budget de 300 000 € financé par le Fonds de développement social a été sanctuarisé et confirmé par le Préfet de Mayotte au Maire de Mtsamboro à cet effet et va permettre de mettre en œuvre un projet de tobe éco-responsable et pilote pour un développement harmonieux de Shisiwa Mtsamboro. La reconstruction devrait être engagée dès le deuxième semestre 2022. L'opération de démolition, préalable à la reconstruction, mobilisera des moyens importants, afin de s'adapter aux contraintes topographiques et géographiques propres à l'îlot.

✓ **Accompagner la transition vers des pratiques agricoles durables**

Afin de renouer avec la vocation agro-forestière de l'îlot, les agriculteurs y cultivant la terre seront invités à rejoindre une démarche de transformation progressive des pratiques agricoles. Ils seront accompagnés dans la migration douce vers des cultures stabilisant, enrichissant les sols, leur assurant une meilleure rentabilité économique et un retour des cultures traditionnelles qui firent la renommée de l'îlot et de Mtsamboro.

La replantation d'agrumes et d'essences forestières productives sera encouragée. Il sera ainsi proposé aux agriculteurs la fourniture d'un mélange d'arbres fruitiers qui contribueront avec d'autres essences forestières à recréer un couvert arboré efficace (lutte contre l'érosion et captage de l'eau) et productif.

La réunion publique présidée par le Maire de Mtsamboro et le Préfet de Mayotte visait à exposer le projet global à la population de la commune, à recueillir les points de vue des participants et à répondre aux questions sur chacune des actions. La construction du ponton et la restauration de constructions traditionnelles ont été abordées et les porteurs de ces projets ont pu prendre en compte les remarques des participants. Mais les conditions d'un dialogue citoyen ont été perturbées par quelques personnes, empêchant la majorité de poursuivre la discussion.

**Le Maire de Mtsamboro et le Préfet de Mayotte invitent les habitants de la commune désireux de participer à l'avenir de l'îlot à exprimer leur point de vue en mairie par écrit, dans un cahier mis à leur disposition. Des temps de dialogue seront également organisés à l'hôtel de ville (accès au secrétariat général 1<sup>er</sup> étage) les lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 mai de 15h à 17h, puis une permanence chaque vendredi matin de 10h à 12h.**